



2023/24

Fiche d'inscription 6-15 ans

L'inscription et l'accès au cours seront autorisés et validés après la remise de cette fiche complétée au secrétariat. Tout dossier incomplet sera refusé. En cas d'arrêt pour quelque motif que se soit, **aucun remboursement** ne sera effectué.

Reprise des cours à partir du 4 septembre 2023.

Nous vous rappelons que pour chaque activité, il est possible de faire **un seul et unique essai** avant l'inscription. Sans licence, la personne qui essaye n'est pas couverte par une garantie corporelle sa responsabilité civile personnelle pourra être engagée en cas de dommages ou blessures causées à un tiers.

En cas d'un nombre de participants insuffisant à un cours proposé, celui-ci pourra être supprimé.

En raison des événementiels organisés au complexe gymnique, certains cours pourront être exceptionnellement annulés ou reportés à un autre créneau.

L'AMGA est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, chaque adhérent devra donc s'acquitter du règlement des frais de licences pour valider l'inscription en plus de la cotisation en fonction de l'activité choisie.

NOM : _____ Prénom : _____

N°licence FFG : 32062.139.

Date de naissance : | ____ | ____ | ____ | Lieu : _____

Nouveau Ré-adhésion

Nationalité : _____ Sexe : _____

Adresse: _____

CP: | ____ | ____ | ____ | ____ | Ville: _____

☎ Parent 1: | ____ | ____ | ____ | ____ | ☎ Parent 2: | ____ | ____ | ____ | ____ |

Mail Obligatoire pour recevoir la licence FFG: _____

Profession: parent 1 : _____ parent 2 : _____

Nom de l'Ecole et Ville: _____ Classe : _____

**Photo récente à
coller**

L'Association ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels survenus dans ses locaux, vestiaires ou sur les parkings etc...

Merci d'éviter de prendre des objets de valeur ou de l'argent dans les vestiaires notamment

L'introduction, la promotion, la possession, la vente, l'achat ou la consommation de substances illégales, toxiques ou nocives pour l'organisme sont rigoureusement interdits au sein du complexe. Toute personne qui contreviendrait à cette disposition ou au règlement intérieur de l'Association s'expose à l'exclusion immédiate et définitive de l'AMGA sans un quelconque remboursement possible.

En inscrivant à l'AMGA mon enfant, je m'engage donc à respecter les modalités suivantes :

- vérifier la présence d'un entraîneur dans la salle d'entraînement avant d'y laisser mon enfant
- récupérer mon enfant à l'heure de la fin de son cours.

En cas de retard, je dois contacter le secrétariat de l'AMGA au 03.21.39.01.82. pour les prévenir.

- ne pas me stationner devant les sorties de secours, sur les places pour les personnes à mobilité réduite si je n'ai pas l'autorisation administrative ou autour du petit rond point devant l'entrée du complexe (des contrôles de la police municipale sont réalisés fréquemment)

- l'accès aux salles est réservé aux gymnastes, entraîneurs, bénévoles et membres du Comité du Club

Les vestiaires sont regroupés par activité et sont réservés exclusivement aux gymnastes sauf le vestiaire des groupes de baby gym où un parent est autorisé à entrer pour le déshabillage et habillage de leur enfant.

- Si vous souhaitez rester pendant la séance, il vous faudra vous diriger à l'étage où des tribunes sont à votre disposition

- Les éducateurs-entraîneurs sont formés pédagogiquement pour que l'enfant entraîné pratique dans les meilleures conditions tout en s'épanouissant dans notre sport. Les parents se doivent de gérer leur enfant dans la vie de tous les jours mais acceptent, en adhérant à l'AMGA de faire confiance aux éducateurs pour tout ce qui concerne la pratique des activités gymniques et ne doivent pas se substituer à l'éducateur formé dans la discipline pendant la séance de leur enfant.

Fait à _____, le _____ Signature :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR VALIDER L'INSCRIPTION:

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée
- Le questionnaire de santé complété et signé
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent format **22x11cm**
- Les règlements de la licence et de la cotisation

AUTORISATION PARENTALE

Sous réserve d'en être préalablement informés,
 Je soussigné(e), M./Mme
 Autorise n'autorise pas
 le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant

Fait à, le

Signature:

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), M./Mme
 Autorise n'autorise pas
 la publication dans la presse, sur le site internet de l'AMGA, la plaquette de l'Association et sur les réseaux sociaux de l'AMGA, de photographies ou de films de moi-même ou de mon enfant, ou tout membre de la famille. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez donc à tout moment en vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit de retrait de ces images si vous le jugez utile.
 Signature :

A cocher	ACTIVITE A CHOISIR	Jour et Horaire
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Aérobic pour les 2012-2017 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 14h00-15h30
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Féminine pour les 2015-2017 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 14h00-15h30
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Féminine pour les 2012-2014 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 15h45-17h15
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Féminine pour les 2011 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Samedi 13h30-15h00
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Rythmique pour les 2013-2017 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 14h00-15h30
<input type="checkbox"/>	Ini-Trampoline pour les 2014-2017 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 14h00-15h30
<input type="checkbox"/>	Ini-Trampoline pour les 2013 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 15h45-17h15
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Parkour pour les 2015-2017 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Jeudi 17h30-18h30
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Parkour pour les 2012-2014 Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Jeudi 18h35-19h35
<input type="checkbox"/>	Ini-Gym Parkour pour les 2011 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 17h30-18h30
<input type="checkbox"/>	Multi-Gym Général pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 9h00-10h30
<input type="checkbox"/>	Multi-Gym Acrobatique pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 10h30-12h00
<input type="checkbox"/>	Multi-Gym Acrobatique pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 14h00-15h30
<input type="checkbox"/>	Multi-Gym Expression pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 150€ ou 3 chèques de 50€	Mercredi 15h45-17h15
<input type="checkbox"/>	Gym Adapt' 1 pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 120€ ou 3 chèques de 40€	Mercredi 17h00-18h00
<input type="checkbox"/>	Gym Adapt' 2 pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 120€ ou 3 chèques de 40€	Mercredi 18h00-19h00
<input type="checkbox"/>	Gym Adapt' 3 pour les 2017 et avant Licence 48€+Cotisation 120€ ou 3 chèques de 40€	Samedi 9h00-10h00

PARTIE RESERVEE A L'AMGA DOSSIER RENDU LE : / /

Frais licence FFG et administratifs	Montant 48€ à régler en plus de la cotisation au comptant en 1 fois <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA <input type="checkbox"/> espèce		
COTISATION	<input type="checkbox"/> espèce	Montant :	
Total réglé :	<input type="checkbox"/> ANCV	Montant :	
	<input type="checkbox"/> chèque UP sport et loisirs	Montant :	
	<input type="checkbox"/> tickets sport CAF	Montant :	
	<input type="checkbox"/> Pass'Sport code :	Montant :	
	<input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA	Montant :	
Moyens de règlement :	<input type="checkbox"/> 1 chèque <input type="checkbox"/> plusieurs chèques : encaissement 1 chèque par mois en suivant <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> Janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin		
	<input type="checkbox"/> virement possible se rapprocher du service comptabilité pour les modalités (un chèque de caution sera demandé pour éviter les impayés)		
	Réduction éventuelle:	<input type="checkbox"/> -10% partenaires AMGA sur présentation d'un justificatif	<input type="checkbox"/> -10% étudiant après le BAC